

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

**Arrêté du 14 octobre 2015 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif**

NOR : AFSA1525581A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,  
Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 314-6 et R. 314-197 à R. 314-200 ;  
Vu les avis de la Commission nationale d'agrément, mentionnée à l'article R. 314-198 en date du 17 septembre 2015 ;  
Vu les notifications en date du 12 octobre 2015,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Sont agréés, sous réserve de l'application des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur, à compter de la date prévue dans le texte ou, à défaut, de la date de publication du présent arrêté au *Journal officiel* de la République française, les accords collectifs de travail et décisions suivants :

#### I. – Branche de l'aide à domicile (BAD)

Avenant n° 22/2015 du 12 mai 2015 à la CCB aide à domicile relatif à l'assurance complémentaire frais de santé.

#### II. – Convention collective du 15 mars 1966

Avenant n° 334 du 29 avril 2015 relatif au régime collectif de complémentaire santé (degré élevé de solidarité et contrat responsable).

#### III. – Accords collectifs CHRS du SYNEAS

1. Avenant n° 2 du 3 avril 2015 au protocole n° 155 relatif au régime collectif de complémentaire santé (degré élevé de solidarité).

2. Avenant n° 3 du 26 juin 2015 au protocole n° 155 relatif au régime collectif de complémentaire santé (clarification des cas de dispense).

3. Protocole n° 157 du 26 juin 2015 relatif à l'extension des régimes de prévoyance et de complémentaire santé existants aux salariés des ateliers et chantiers d'insertion.

#### IV. – ADSEA de la Charente-Maritime (17300 Rochefort)

Accord d'entreprise du 19 juin 2015 relatif à l'organisation des transferts.

#### V. – APAJH de la Gironde (33000 Bordeaux)

Avenant du 16 septembre 2014 à l'accord d'entreprise du 11 juillet 2006 relatif à la durée des mandats.

#### VI. – Association A Domicile Hérault (34070 Montpellier)

1. Accord d'entreprise du 1<sup>er</sup> juin 2015 relatif au fonctionnement du CHSCT.

2. Accord d'entreprise du 1<sup>er</sup> juin 2015 relatif au droit d'expression des salariés.

3. Accord d'entreprise du 28 janvier 2013 relatif à l'usage du téléphone et à l'indemnisation des trajets.

VII. – *ADAPEI de l'Indre*  
(36005 Châteauroux)

1. Accord d'entreprise du 18 mai 2010 relatif au droit individuel à la formation.
2. Accord d'entreprise du 29 mars 2012 relatif aux transferts.
3. Accord d'entreprise du 16 novembre 2006 relatif au fractionnement des congés trimestriels.
4. Accord d'entreprise du 22 novembre 2007 relatif à l'organisation et à l'aménagement du travail de nuit.
5. Accord d'entreprise du 11 mai 2006 relatif à la journée de solidarité.

VIII. – *Association Gabriel Deshayes*  
(56400 Brech)

Avenant du 5 mai 2015 à l'accord collectif du 21 décembre 1999 relatif à la négociation annuelle obligatoire.

IX. – *Association tutélaire Nord-Auvergne*  
(63100 Clermont-Ferrand)

Accord d'entreprise du 30 mars 2015 relatif à l'harmonisation des statuts - suppression des congés trimestriels.

X. – *ADAPA (64100 Bayonne)*

Accord d'entreprise du 9 mai 2014 relatif à l'aménagement du temps de travail.

XI. – *ADPEP des Pyrénées-Atlantiques*  
(64140 Billère)

Avenant du 8 janvier 2015 à l'accord d'entreprise du 4 octobre 1999 relatif à l'aménagement du temps de travail.

XII. – *Association européenne des handicapés moteurs (AEHM)*  
(64340 Boucau)

Accord d'entreprise du 23 juin 2015 relatif au compte épargne-temps.

XIII. – *Fondation Armée du Salut*  
(75976 Paris)

1. Accord collectif du 8 avril 2015 relatif au don de jours entre salariés.
2. Accord collectif du 8 avril 2015 relatif au congé de solidarité familiale.
3. Avenant du 5 juin 2014 à l'accord collectif du 5 mai 2002 relatif aux modalités de revalorisation de la médaille du travail.

XIV. – *France Terre d'Asile*  
(75018 Paris)

1. Avenant n° 2015-02 du 8 juin 2015 relatif à la revalorisation de la valeur du point au 1<sup>er</sup> janvier 2014.
2. Avenant n° 2015-03 du 17 juin 2015 relatif à la revalorisation de la valeur du point au 1<sup>er</sup> janvier 2015.
3. Avenant n° 2015-04 du 17 juin 2015 relatif à la revalorisation des plafonds de remboursement des frais de repas et des nuitées en cas de déplacements professionnels.

XV. – *Association pour l'animation*  
*des fondations « Docteur Gibert » (76600 Le Havre)*

Accord d'entreprise du 31 mars 2015 – accord d'adaptation.

XVI. – *APEIS (89101 Sens)*

Accord d'entreprise du 9 mars 2015 relatif à la reconduction pour 2015 de l'accord du 11 juin 2014 relatif à la prime exceptionnelle d'ancienneté.

**Art. 2.** – Ne sont pas agréés les accords collectifs de travail et décisions suivants :

I. – *Association ANAIS (61008 Alençon)*

Protocole d'accord du 5 juin 2014 relatif à la négociation annuelle obligatoire.

II. – *ADAPA (64100 Bayonne)*

Accord d'entreprise du 9 mai 2014 relatif à l'attribution d'une indemnité différentielle.

III. – *Association Moissons nouvelles*  
(75015 Paris)

Accord d'entreprise du 18 mai 2015 relatif à la complémentaire santé.

IV. – *Fondation Saint-Jean-de-Dieu*  
(75015 Paris)

Accord d'entreprise du 21 mai 2015 relatif à la prise en charge du délai de carence.

**Art. 3.** – Le directeur général de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 14 octobre 2015.

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur général*  
*de la cohésion sociale,*

J.-P. VINQUANT

*Nota.* – les textes des accords cités à l'article 1<sup>er</sup> (I, II et III) ci-dessus seront publiés au *Bulletin officiel Santé protection sociale - solidarités* n° 11/15 disponible sur les sites intranet et internet du ministère de la santé et des sports.